

ENVIRONNEMENT Les députés abordaient le sujet hier à l'Assemblée nationale

En plein débat sur le gaz de schiste, "Gasland" bientôt sur les écrans

"Gasland", documentaire sur les ravages du gaz de schiste aux États-Unis, débarque dans une semaine sur les écrans français. Et promet des images chocs qui alimenteront encore le débat sur le recours à cette énergie.

Des animaux qui perdent leurs poils, une femme qui décrit son eau "devenue marron comme de la boue avec un goût de métal", un autre qui y voit "des bulles"... Le film de Josh Fox, nommé aux Oscar, est une charge contre la fracturation hydraulique, méthode abandonnée aux États-Unis pour faire jaillir le gaz de schiste prisonnier de la roche (lire Repères).

Le film sortira le 6 avril dans une trentaine de villes, souvent pour des projections organisées par des militants anti-gaz de schiste, suivies de débats.

Une diffusion large qui inquiète les métiers du pétrole

La diffusion du document "va permettre à une certaine partie de la population, notamment parisienne, qui ne serait pas encore au courant du problème des gaz de schiste, d'en prendre conscience", explique l'un des instigateurs du collectif Stop



Désormais célèbre : la scène où un homme fait jaillir une immense flamme sous l'eau de son robinet... Un cas qui s'est produit à plusieurs endroits aux États-Unis. DR

au gaz de schiste, l'Ardéchois Guillaume Vermorel. Car chez les militants, le documentaire, sorti en 2010, est déjà culte. Une version courte de 22 minutes circule depuis des mois dans les réunions publiques où il a été vu par des milliers de personnes.

La version longue, largement diffusée, semble en inquiéter certains. Ainsi, l'Amicale des foreurs et des métiers du pétrole a pris les devants en envoyant une lettre ouverte aux députés : le film est "fort bien fait mais malheureusement truffé de contre-vérités". Joint à la lettre, un argumentaire fouillé qui assure notamment que "les accidents" ne sont presque jamais liés "à la technique de fracturation".

80 députés de tous bords ont signé une motion "contre"

Les députés étaient réunis hier soir pour débattre du sujet. Début mars, 80 parlementaires de tous bords avaient cosigné une motion parlementaire "contre l'exploitation du gaz de schiste". Depuis, le groupe socialiste du Sénat a déposé jeudi dernier une proposition de loi visant à interdire l'exploitation et l'exploitation des gaz et huiles de schistes sur le territoire national. Et la ministre de l'Écologie, Nathalie Kosciusko-Morizet, a annoncé le dépôt d'un projet de loi pour que toute exploitation du sous-sol soit désormais précédée d'une "consultation du public".

REPÈRES

LA FRACTURATION

■ Cette technique implique l'injection sous forte pression de grandes quantités d'eau et de produits chimiques dans le sous-sol pour y fracturer les roches.

SUSPENSION

■ D'ici la remise d'un rapport fin mai sur l'impact de ces techniques, le gouvernement a suspendu les opérations de prospection. En 2010, il avait octroyé des permis de prospection dans 3 zones sur les départements de l'Ardèche, de la Drôme, de l'Hérault, de l'Aveyron et de la Lozère.

POURQUOI ILS SONT CONTRE



PASCAL TERRASSE
Député PS
de l'Ardèche

"Le principe de précaution n'est pas assuré. Et même si les techniques sont différentes que celles utilisées aux États-Unis, il y aura quand même des conséquences néfastes, autant sur l'environnement que sur l'agriculture, la santé et le tourisme. Il ne s'agit pas de sacrifier la planète pour des questions d'emploi et d'indépendance énergétique."



GEORGES COLOMNIER
Député UMP
de l'Isère

"Le manque de transparence nous inquiète. La suspension des explorations jusqu'aux résultats du rapport sur les conséquences environnementales n'est pas suffisante. Il faut que l'État stoppe toutes les explorations, au nom du principe de précaution. Si une nappe phréatique est souillée par des produits utilisés lors d'une extraction, on ne pourra plus changer la donne."